

Les rapports de la région des Prairies indiquent qu'il reste surtout dans les champs du blé, de l'avoine et de l'orge. Les cultivateurs se sont efforcés surtout de rentrer les récoltes de graines oléagineuses pour un certain nombre de raisons, notamment à cause des conditions de vente prévues pour celles-ci dans un proche avenir. Je suis donc très heureux, en effet, monsieur l'Orateur, de soumettre ce bill à l'examen de la Chambre et je compte encore une fois sur l'esprit de collaboration des députés pour en hâter l'adoption.

M. Muir (Lisgar): Monsieur le président, en présentant le bill C-157, autorisant des paiements provisoires, pour la campagne agricole 1969-1970, à l'égard du grain non battu dans les provinces des Prairies, le gouvernement prend de vagues dispositions dans l'espoir de parer à un désastre complet cet hiver dans les régions où les cultivateurs n'ont malheureusement pu moissonner leurs céréales cet automne.

Nous sommes heureux que cette mesure soit enfin prise, car elle fournira de l'aide aux cultivateurs qui, à cause du mauvais temps, se trouvent dans une situation financière intolérable. Comme l'hiver approche, nous espérons que le gouvernement s'empressera de faire inspecter les récoltes et de verser les avances en espèces aussitôt que possible. C'est pour cette raison que les députés de l'opposition apportent leur collaboration dans l'espoir que le bill franchira toutes les étapes aujourd'hui.

Si louable que soit cette mesure, que les députés de l'opposition préconisaient depuis qu'il est évident que de grandes quantités de grain ne sera pas battu, elle n'aborde même pas le problème beaucoup plus vaste du manque sérieux d'argent liquide dans toutes les Prairies, du fait que les cultivateurs n'ont pu vendre le grain moissonné. Les paiements anticipés sur lesquels on compte, et dont le ministre a parlé, mettent en relief la grave situation financière à laquelle nos cultivateurs font face.

Alors qu'une véritable crise se dessinait dans l'Ouest depuis deux ans et que la situation empire constamment, le gouvernement a montré très peu d'empressement à assumer ses responsabilités et à s'attaquer au problème. D'autre part, il ne prend aucune initiative en vue de rechercher systématiquement une solution.

Nous n'avons qu'à parcourir le récent discours du trône pour voir que le gouvernement

[L'hon. M. Lang.]

n'a à offrir que de pieux espoirs d'améliorer la coopération internationale et de rétablir une mise en vente ordonnée. La seule bonne chose qu'on y trouve pour l'agriculture est une vague mention de modifications à la loi sur les grains du Canada:

... qui auront pour conséquence d'améliorer, sur les marchés du monde, la situation concurrentielle de notre production.

• (12.20 p.m.)

Voilà, monsieur le président, tout ce qu'on dit dans le discours du trône au sujet de l'agriculture, un des secteurs les plus importants de notre économie nationale. On y dit rien des ravages de l'inflation dans cette industrie, qui a fait si peu, sinon rien, pour l'encourager, et qui peut encore moins l'enrayer. Aucune mention n'y est faite de recherches sur la production et la commercialisation dans une industrie harcelée par les excédents, que le gouvernement semble traiter comme les problèmes d'un cousin pauvre. Et certes, aucune mention des frais de production plus élevés, du revenu à la baisse, du manque de fonds et des dettes qui s'accumulent aux taux d'intérêt les plus élevés dans l'histoire. L'agriculteur mérite sûrement plus qu'un seul mot en passant dans le document où le gouvernement établit le programme législatif. Le gouvernement a attendu que la crise de l'agriculture atteigne des proportions catastrophiques dans certaines régions pour enfin décider d'agir—et même dans ces régions, les fonds prêtés à la suite de l'adoption du projet de loi à l'étude ne permettront pas à ces cultivateurs de garder leur ferme.

Le 7 novembre, le ministre de l'Agriculture annonçait que cette loi serait présentée. Le 24 novembre, elle était inscrite au *Feuilleton*. Le gouvernement la présente maintenant, près d'un mois après que le ministre l'eût annoncée. Ce n'est là qu'un témoignage de plus du mépris et de l'insensibilité du gouvernement à l'égard des problèmes de l'Ouest et, en ce qui concerne l'agriculture, ce n'est pas seulement trop peu, mais c'est presque trop tard.

Si le gouvernement n'a aucune politique agricole d'ensemble, c'est peut-être parce que le cabinet—qui ne connaît pas grand-chose aux problèmes agricoles—a peur de demander des conseils (si sérieux soient-ils) qui risqueraient de l'obliger à prendre une décision pénible.